



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL**  
**(ODR)**

***COMMISSION LOCALE DE***  
***DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)***

***RAPPORT ANNUEL 2024***

**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
<b>2007</b>	PCDR classique	Sart (Cockaifagne) - Création d'un atelier rural	<u>Montant total (détail):</u> 1) décompte final de l'atelier rural: € 940.650,42; 2) décompte final de la voirie d'accès, de l'égouttage et de l'équipement de la nouvelle zone économique (en collaboration avec RESA): € 480.956,83; <b><u>TOTAL:</u> 1.421.607,25 €</b> <b>+ Honoraires: 72.710,70 €</b>	13 juillet 2017  29 avril 2021

<b>Etat du patrimoine:</b>	
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<input checked="" type="radio"/> <b>Oui</b> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

<b>Le bien est-il loué?</b>	<input checked="" type="radio"/> <b>Oui</b> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<b>Si le patrimoine est loué<sup>1</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>	

<sup>1</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)				
<b>Recettes et charges</b>				
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Bureau IA (Référéneur.be)	Montant annuel	10.286,92 €	
	Bureau IB (Amaruq)	Montant annuel	7.016,67 €	
	Bureau IIA (CPAS de Jalhay)	Montant annuel	/ <i>Remarque:</i> Cet espace n'a pas été occupé durant l'année 2024, car sur décision du Collège communal, il est resté libre pour les services administratifs du CPAS de Jalhay. En effet, il est occupé temporairement par les services administratifs du CPAS car le bâtiment communal affecté aux services du CPAS fait l'objet actuellement de travaux de transformation importants et indispensables. La durée des travaux est estimée à fin 2025.	
	Bureau IIB (CPAS de Jalhay)	Montant annuel	/ <i>Remarque:</i> Cet espace n'a pas été occupé durant l'année 2024, car sur décision du Collège communal, il est resté libre pour les services administratifs du CPAS de Jalhay. En effet, il est occupé temporairement par les services administratifs du CPAS car le bâtiment communal affecté aux services du CPAS fait l'objet actuellement de travaux de transformation importants et indispensables. La durée des travaux est estimée à fin 2025.	
	Atelier I (Contact forestier)	Montant annuel	22.945,92 €	
	Atelier II (Car-actis)	Montant annuel	17.925,78 €	
	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>58.175, 29 €</b>
	<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine:</b> - frais de l'alarme incendie et portes sectionnelles - frais d'entretien des extincteurs - frais des Lampes de secours - frais de l'Alarme intrusion	Bureau IA (Référéneur.be)	Montant annuel	1.992,40 €
Bureau IB (Amaruq)		Montant annuel	535,23 €	
Bureau IIA (CPAS de Jalhay)		Montant annuel	2.649,32 €	
Bureau IIB (CPAS de Jalhay)		Montant annuel	1.269,07 €	

- frais de nettoyage - frais de combustible - frais d'électricité des communs - frais de location des compteurs d'eau pour incendie - frais d'entretien de la chaudière	Atelier I (Contact forestier)	Montant annuel	2.415,09 €
	Atelier II (Car-actis)	Montant annuel	1.131,52 €
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine (côté financier):</b>	Amortissements	Montant annuel	11.694,40 €
	Intérêts (charges financières – prêts)	Montant annuel	2.092,74 €
	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>23.779,77 €</b>
Bénéfices <sup>2</sup> = recettes moins charges			<b>34.395,52 €</b>
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	Le montant de ces bénéfices n'est pas repris sur un poste unique mais est affecté au financement des projets extraordinaires.		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>3</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p><b><u>Bureau IA (Roquez, 56 bte 2 à 4845 Jalhay):</u></b>  Referencur.be SPRL  <u>Numéro d'entreprise:</u> 0845.092.407  <u>Activité économique:</u> Referencur.be SPRL est une agence web spécialisée en génération de trafic qualifié sur internet. C'est une agence spécialisée en marketing digital (par exemple: développement de la visibilité des entreprises sur internet).</p>

<sup>2</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>3</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

	<p><b><u>Bureau IB (Roquez, 56 bte 3 à 4845 Jalhay):</u></b>  Amaruq SRL  <u>Numéro d'entreprise:</u> 0774.584.392  <u>Activité économique:</u> Amaruq SRL est une société qui fabrique des roues de vélos.</p> <p><b><u>Bureau IIA (Roquez, 57 bte 2 à 4845 Jalhay):</u></b>  Cet espace n'a pas été occupé durant l'année 2024, car sur décision du Collège communal, il est resté libre pour les services administratifs du CPAS de Jalhay.  En effet, il est occupé temporairement par les services administratifs du CPAS car le bâtiment communal affecté aux services du CPAS fait l'objet actuellement de travaux de transformation importants et indispensables.  La durée des travaux est estimée à fin 2025.</p> <p><b><u>Bureau IIB (Roquez, 57, bte 3 à 4845 Jalhay):</u></b>  Cet espace n'a pas été occupé durant l'année 2024, car sur décision du Collège communal, il est resté libre pour les services administratifs du CPAS de Jalhay.  En effet, il est occupé temporairement par les services administratifs du CPAS car le bâtiment communal affecté aux services du CPAS fait l'objet actuellement de travaux de transformation importants et indispensables.  La durée des travaux est estimée à fin 2025.</p> <p><b><u>Atelier I (Roquez, 56 bte 1 à 4845 Jalhay):</u></b>  Contact forestier SPRL  <u>Numéro d'entreprise:</u> 0638.811.019  <u>Activité économique:</u> Contact forestier SPRL est une société de vente d'équipements forestiers principalement destinés à l'aménagement, l'entretien et la gestion des forêts.</p> <p><b><u>Atelier II (Roquez, 57 bte 1 à 4845 Jalhay):</u></b>  Car-Actis SPRL  <u>Numéro d'entreprise:</u> 0725.749.347  <u>Activité économique:</u> Car-Artis SPRL est une société de vente de véhicules multimarques (concessionnaire automobile).</p>
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Nous n'avons aucun retour d'informations concret sur l'impact sur l'emploi local; si ce n'est la bonne évolution de la plupart des entreprises malgré les dernières années difficiles (Covid-19, guerre en Ukraine, ...).

**ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>4</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>5</sup>
2019	<p align="center"><u>2<sup>ème</sup> ODR:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2019 (approbation du 1<sup>er</sup> règlement d'ordre intérieur)</li> <li>- 2022 (approbation du règlement d'ordre intérieur modifié)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. André BELBOOM (démissionnaire d'office suite à son installation en tant que Conseiller communal au Conseil communal du 2 décembre 2024)</li> </ul> <p align="center"><u>Renouvellement du quart politique suite aux élections communales 2024 (décision du Conseil communal du 17 février 2025):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Victoria VANDEBERG, Bourgmestre, représentant le groupe "MR-IC-EJS";</li> <li>- M. Dimitri HOUSSA, Échevin, représentant le groupe "MR-IC-EJS";</li> <li>- Mme Alison CLÉMENT, Échevine, représentant le groupe "MR-IC-EJS";</li> <li>- M. Marc LEGRAS, Conseiller communal, représentant le groupe "MR-IC-EJS";</li> </ul>	<p align="center"><u>2<sup>ème</sup> ODR:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 28/04/2022: approbation par la CLDR du règlement d'ordre intérieur modifié</li> <li>- 30/05/2022: approbation par le Conseil communal du règlement d'ordre intérieur modifié</li> </ul>

<sup>4</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>5</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

		- Mme Audrey XHROUET, Conseillère communale, représentant le groupe "MR-IC- EJS"; - M. André BELBOOM, Conseiller communal, représentant le groupe "Vision".	
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>6</sup>	23 janvier 2024 (approbation du projet PCDR)	Nombre de présents	18/34
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
	L'élaboration du PCDR s'étant (enfin) terminée, il a été approuvé par la CLDR lors de son unique séance en 2024. Après son approbation par le Conseil communal le 27 mai 2024, il a été présenté le 5 juillet 2024 devant le Pôle Aménagement du territoire, qui a rédigé son avis destiné au Gouvernement wallon le 12 juillet 2024. La Commune est en attente de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.		
<b>Propositions de projets à entreprendre</b>			
	Numéro fiche-projet		
	Intitulé du projet		
	Priorité du projet		
	<b>Calendrier d'exécution</b>		

<sup>6</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1
			Rue	N°	Code postal	Localité				
63038-1-01	8	Création d'un atelier rural avec aménagement de ses abords à Roquez (Jalhay)	Roquez	56-57	4845	Jalhay	1.421.607,25 € + 72.710,70 € (honoraires)	1	€ 760.000,00	SPW (DGO6) pour l'aménagement des abords et l'alimentation électrique
63038-1-03	6	Aménagement de sécurité et de convivialité de la Place du Haut-Vinâve à Jalhay	Haut-Vinâve		4845	Jalhay	574.099,10 €	1	€ 344.393,90	/

Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW
€ 450.529,17	/	€ -	/	€ -	RESA	Réalisé	3/02/2015	15/05/2008	10/12/2008	27/04/2008	19/12/2013	7/04/2014
€ -	/	€ -	/	€ -	RESA	Décompte final en cours	27/01/2015	8/03/2016	25/01/2016	18/04/2016	9/09/2019	21/04/2020

Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans
13/05/2014	31/07/2014	9/01/2015	24/03/2015	17/02/2017	13/07/2017 29/04/2021	24/04/2019		
13/08/2020	24/12/2020	12/05/2021	26/09/2022	24/04/2024				2024

**Commentaires**

Montant total (détail):

- 1) décompte final de l'atelier rural : € 940.650,42;
- 2) décompte final de la voirie d'accès, en collaboration avec RESA: € 480.956,83;
- 3) Honoraires (auteurs de projet): 72.710,70 €

Montant total (détail):

- 1) décompte final des travaux (Marcel BAGUETTE): € 456.898,95;
- 2) décompte final de l'éclairage (RESA): 78.956,83 €;
- 3) Honoraires(auteurs de projet): 38.243,32 €.